

M. Benjamin: Cela ne m'est encore jamais arrivé; mais il se peut fort bien qu'un jour je le fasse. Si l'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce veut bien écouter avec attention, je vais répéter ce que je viens de dire. J'ai dit que c'était là la dernière chance des députés ministériels de l'arrière-banc, et que s'ils ne faisaient pas au moins un effort pour empêcher ce qui est en train de se produire ici, ils allaient redevenir des pantins dociles. Je n'ai pas dit qu'ils le sont maintenant. A mon avis, nombre d'entre eux, et surtout les nouveaux députés de l'arrière-banc, sont consciencieux et font un excellent travail à la Chambre et aux comités. Bon nombre veulent continuer à le faire et en sont capables. Ils peuvent faire des efforts pour que cela n'arrive pas, ou bien reprendre les vieilles habitudes. Le fait est notoire. Pendant trop longtemps, les députés de l'arrière-plan n'ont été, je le répète, que des pantins dociles, dont le rôle consistait à voir, être et faire ce qu'on leur disait. Il y avait de rares exceptions, mais ils ne sont plus des nôtres.

Si l'amendement est adopté, si les simples députés, et surtout les nouveaux députés de tous les coins de la Chambre ne font pas un tapage à tout casser au cours des quelques heures de délibération qui nous restent, nous en souffrirons tous; le Parlement en souffrira. La tragédie c'est que nos concitoyens à l'extérieur du Parlement diront: «Ces gens-là, quand ils espéraient être élus, prononçaient des discours belliqueux, mais après ça n'a pas duré longtemps et ils sont retombés dans leurs vieilles habitudes.»

J'espère que tous mes collègues de tous les partis à la Chambre prendront la parole pour exprimer leurs vues qui, même si elles ne s'accordent pas entièrement avec les miennes, y ressembleront sûrement. J'espère qu'ils sonneront l'alarme, comme j'ai essayé de le faire moi-même.

M. John Lundrigan (Gander-Twillington): Monsieur l'Orateur, je crois toujours avoir mal saisi ce qu'a dit tout à l'heure le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand). Il voulait sûrement plaisanter, car il n'aurait pu tenir sérieusement de pareils propos. C'est la première fois depuis que je suis au Parlement, moi, néophyte—car j'admets n'être que simple apprenti—qu'il m'est donné d'entendre un député libéral, critiquer ses propres collègues, son propre président et les rouages mis en place par le gouvernement libéral pour diriger la marche des travaux de la Chambre. Je puis à peine le croire et je persiste à penser qu'avant la fin du débat il se lèvera pour dire que ce n'était qu'une plaisanterie et qu'il ne faut pas le prendre au sérieux.

Peut-être a-t-il été endoctriné par le leader de la Chambre qui est, bien entendu, un excellent instructeur. Peut-être reflétait-il le sentiment du leader de la Chambre. Il a témoigné, par son vote, d'un manque de confiance total dans le président de son comité. Je n'ai pas connu le président du comité tout au long de 20 années où il a été un membre éminent du Parlement. Toutefois, le temps très court que j'ai passé ici m'a permis d'apprendre à l'aimer et à le respecter.

Je le répète, monsieur l'Orateur, le député de Notre-Dame-de-Grâce s'est levé de son siège pour exprimer un vote témoignant d'un manque total de confiance envers son propre député, son propre comité et les autres députés qui étaient présents ce soir-là, alors que le comité permanent des transports et communications, presque au complet, avait pris une décision unanime.

• (5.50 p.m.)

Le comité a naturellement fait un voyage très réussi dans l'Est du pays. Je tiens à signaler que nombre de commentaires de députés et de gens de la région me sont parvenus au sujet de cette visite, où l'on exprimait l'espoir que le voyage serait couronné de succès et donnerait d'excellents résultats. Mais devant les difficultés avec lesquelles nous sommes aux prises actuellement, je commence à me demander si ce travail n'a pas été inutile. Il aurait peut-être mieux valu édifier avec cet argent un monument au National-Canadien plutôt que de poursuivre la tâche de cette façon-là.

Quand je suis venu à Ottawa pour occuper mon siège à la Chambre, j'avais l'impression—et je commence à me demander si elle était bien fondée—que le Parlement occupait le premier rang dans la hiérarchie au Canada, lorsqu'il s'agissait de prendre une décision. Pour moi, le Parlement était tout-puissant sous ce rapport. J'avais également l'impression que la Commission canadienne des transports était une créature du Parlement, instituée par le Parlement avec mission d'accomplir un travail spécial et qu'elle était censée rendre compte au Parlement de son activité. Je croyais en outre que le comité des chemins de fer de la Commission canadienne des transports était autorisé, jusqu'à un certain point, à faire des recommandations sur le fonctionnement des chemins de fer et, enfin, que le National-Canadien était une société de la Couronne. Mais étant donné le débat qui s'est déroulé ces deux dernières semaines, et